

COMPLEMENT AU PERMIS DE CONSTRUIRE PC 073 028 22 N 1002 DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE LA BALME : ACCES CHANTIER.

Madame, Monsieur,

Voici un complément au permis de construire PC 073 028 22 N 1002 du projet photovoltaïque de La Balme.

Conformément à l'Etude d'impact, les accès en phase chantier étaient initialement prévus depuis (1) la route départementale D 1516 à l'Est et (2) depuis le chemin rural de la Vuissière au nord (Cf. figure 150, page 224 de l'Etude d'impact).

Afin d'éviter les perturbations et les dégradations du chemin rural de la Vuissière au nord du projet et éviter le passage des engins de chantier sur la Viarhôna par le sud, l'accès au chantier se fera exclusivement depuis la route départementale D1516. L'accès à l'îlot Ouest se fera en traversant le chemin de la Vuissière depuis l'îlot Est.

